

## La vie après le cancer du sein - Grossesse et cancer du sein

Dr. Alfred Fitoussi (Oncologue, chirurgie plastique et reconstructrice) Extrait du guide à l'usage des femmes : Cancer du sein

Dr Olivier Rixe (Oncologue médical)

Editions Médicales Bash - 2002

Je suis enceinte. Est-il tout de même possible de traiter mon cancer?

Oui, cela est tout à fait possible. Le traitement varie en fonction du terme auquel la maladie est découverte. La chirurgie ne pose pas de problème particulier et n'est pas contre-indiquée pendant la grossesse. La radiothérapie doit être évitée en raison des risques pour le fœtus. Les rayons peuvent entraîner des mutations génétiques. Elle ne doit être pratiquée qu'après l'accouchement pour éviter tout risque de malformation chez le fœtus. La chimiothérapie, si elle est nécessaire, est possible après le premier trimestre de grossesse, car on utilise des produits non toxiques pour le fœtus qui est déjà formé à ce terme. L'hormonothérapie n'est en général pas indiquée pendant cette période, ces tumeurs étant rarement hormono-dépendantes. Vous pourrez éventuellement accoucher plus tôt, mais en sécurité pour le fœtus, pour permettre un traitement plus rapide et plus efficace. Votre accouchement peut alors être déclenché par des médicaments entre la 32<sup>e</sup> et la 36<sup>e</sup> semaine en fonction de la maturité du fœtus.

Vivant cette situation particulière, il est compréhensible que vous soyez particulièrement angoissée. Parlez-en à votre gynécologue-obstétricien ainsi qu'à votre cancérologue. Rassurez-vous, Le bébé sera normal car il n'est pas touché par le cancer et les traitements autorisés pendant la grossesse sont pour lui sans danger. Quelques problèmes de prématurité peuvent survenir, si votre accouchement a été déclenché, votre enfant sera alors pris en charge pendant quelques semaines dans un service spécialisé en pédiatrie.